



*L'élan d'un petit groupe  
dans la dynamique  
d'un grand club*

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME  
LIGUE D'ATHLÉTISME RÉGION GRAND EST

PAYS DE COLMAR ATHLÉTISME  
Cercle Sports et Loisirs Neuf-Brisach  
Athlétisme

Saison 2022 - 2023

**FORMULAIRE D'ADHÉSION ou de RENOUELEMENT**  
**DE LICENCE AVEC COTISATION**

Cadre réservé au secrétariat du CSL NEUF-BRISACH ATHLÉTISME

N° de licence :	Date C.M. :
Catégorie :	Cotisation réglée par chèque : espèces :

Remplir lisiblement et intégralement (recto-verso) ce document et le signer, puis l'envoyer à :  
Guillaume CHATTON 2a rue du Nord 68320 KUNHEIM - 06 25 51 18 12 ou [guillaume.chatton@hotmail.fr](mailto:guillaume.chatton@hotmail.fr)

Je souhaite par la présente adhérer ou renouveler mon adhésion au CSL NEUF-BRISACH ATHLÉTISME

NOM :	Prénom :
Date de naissance :	Lieu :
Adresse complète :	
Code postal :	Ville :
Téléphone privé :	Téléphone portable :
Adresse de messagerie ( <u>obligatoire</u> ) : (la licence étant adressée par courriel par la FFA)	

**BARÈME DES COTISATIONS** (saison administrative du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2023)

Mettre une croix ☒ dans la case correspondant à votre choix de licence :

Type de licence	Catégories	Tarif	↓	Certificat médical (1) ou/et questionnaires (voir au verso)
Athlé Découverte (*)	U7 (Baby Athlé), U10 (Éveil Athlé), U12 (Poussins)	100 €		(1) de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou du sport en compétition
Athlé Compétition (*)	U14 Benjamins, U16 Minimes, U18 Cadets, U20 Juniors – U23 Espoirs	100 €		
	Seniors - Masters	120 €		
Athlé Running ou Santé	U18 - U20 - U23	100 €		(1) de non contre-indication à la pratique du sport
Athlé Running ou Santé	Seniors - Masters	105 €		
Athlé Encadrement	U16 à Masters	90 €		non concerné

(\*) seuls ces deux types de licence permettent la participation aux Championnats, au cours desquels **le port du MAILLOT DU PCA est obligatoire.**

Parmi les disciplines ci-dessous, proposées par la F.F.A.,  
**cochez d'une croix** celle qui sera  **votre discipline principale**  au cours de la saison  
(même s'il vous arrivera occasionnellement d'en pratiquer une ou plusieurs autres)

**Jeunes**

**Piste**

**Running**

**Marche nordique**

**POUR LES MINEURS, questionnaire de santé** : le certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive pour les mineurs est désormais remplacé par un questionnaire de santé. Il ne leur est donc plus nécessaire de produire un certificat médical pour l'obtention ou le renouvellement d'une licence sportive, à la condition expresse de pouvoir répondre NON à toutes les questions posées. En cas de réponse OUI à une ou plusieurs questions, la production d'un certificat médical demeure obligatoire.

**POUR LES MAJEURS (hors licence Athlé Encadrement), questionnaire médical en cas de renouvellement de licence** : le certificat médical que l'on a fourni pour une année sportive reste valable les deux années suivantes en se connectant à son espace FFA sur <https://www.athle.fr/acteur> et en complétant un questionnaire médical, à la condition expresse de pouvoir répondre NON à toutes les questions posées. Si vous avez complété ce dernier et pour que votre licence puisse être établie dans les meilleurs délais, veuillez cocher la case ci-contre :

**Assurance** : La licence donne droit à l'adhérent(e) à une couverture "Responsabilité civile" souscrite par le club. À la suite de la saisie par la FFA des informations relatives au (à la) licencié(e), ce(tte) dernier(ère) recevra un **courrier électronique l'invitant à prendre connaissance des conditions d'assurance**, à indiquer sa discipline athlétique principale et à renseigner les conditions d'utilisation par la FFA de ses données personnelles. **Tant que ces informations ne sont pas renseignées par l'adhérent(e), sa licence ne pourra pas être valablement délivrée.**

**Formation** : Tout(e) licencié(e) a la possibilité de suivre des séances de formation pour une fonction d'encadrement : Entraîneur – Jury – Dirigeant. Si vous êtes intéressé(e) par une formation, veuillez cocher la case ci-contre :

**Gratuité d'inscription** : L'adhésion ou le renouvellement de la licence-cotisation au CSL NEUF-BRISACH donne droit, pour tous les adhérent(e)s, à la gratuité de l'inscription aux manifestations organisées par le club durant la saison 2022 - 2023 : Nordic & Cross des Remparts à NEUF-BRISACH, Corrida Jean RITZENTHALER à KIENTZHEIM, Courses du KAISERSTUHL à IHRINGEN, Rando Nordique et Foulées du Muguet à NEUF-BRISACH.

**Droit à l'image** : Si l'adhérent(e) ne souhaite pas que son image soit utilisée sur tout support destiné à la promotion des activités du club, il lui est demandé de cocher impérativement la case ci-contre :

**Conditions d'inscription pour les mineurs :**

Je soussigné(e)..... (père, mère, tuteur)

autorise..... à adhérer au CSL NEUF-BRISACH ATHLÉTISME

**DATE et SIGNATURE du représentant légal pour les mineurs :**

**DATE et SIGNATURE de l'adhérent(e) :**

**Lors de votre demande d'adhésion/renouvellement, joindre impérativement :**

- un exemplaire de ce formulaire dûment et lisiblement complété et signé,
- un certificat médical d'aptitude datant de moins de 6 mois correspondant à votre choix de licence au recto ou, pour les mineurs, une copie du questionnaire de santé (rappel : pour les majeurs, en cas de renouvellement de licence, questionnaire médical à compléter sur le site <https://www.athle.fr/acteur>),
- le montant de la cotisation pour la saison selon votre choix de licence (chèque à l'ordre du CSL NEUF-BRISACH).

Bonne année sportive au sein du CSL NEUF-BRISACH ATHLÉTISME !

Et tout au long de l'année, retrouvez toute l'actualité du club sur le site [www.csl-neuf-brisach-athletisme.fr](http://www.csl-neuf-brisach-athletisme.fr)  
ainsi que sur les pages Facebook & Instagram [CSL Neuf-Brisach Athlétisme](https://www.facebook.com/CSLNeufBrisachAthletisme).